



COMMUNE de FRÉDÉRIC-FONTAINE / NUMÉRO 42 - Lundi 27 Septembre 2021.

☎ 03.84.63.10.41 - Site : www.frederic-fontaine.fr - Mail : frederic-fontaine.mairie@wanadoo.fr

⇒ Réunion à huis clos du CONSEIL MUNICIPAL - Lundi 27/09/2021 (20h) :

Membres présents : SCHIESSEL Vincent (maire), CHIPEAUX Bernadette (1^{er} adjoint), PERRIN Jean-Pierre (2^{ème} adjoint), BREGER Valérie (secrétaire de séance), CHERRIER Thierry, DOLAT Armelle, ERNESTI Ghislaine, POIROT Olivier, TOURNIER Roland.

Ont donné pouvoir : MASMEJEAN Grégory, VARNIER Marilyne.

* TARIF ASSAINISSEMENT :

Le Maire informe le conseil Municipal qu'il convient de fixer les tarifs de la taxe d'assainissement à appliquer sur le M3 d'eau consommé à compter des prochaines factures.

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal fixe le tarif suivant : 1,65 € HT sur le M³ d'eau consommé (inchangé).

Un tarif applicable à compter du 27/09/2021.

* VENTE DE TERRAINS :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est saisi de demandes de particuliers qui souhaitent acquérir une partie du terrain communal se situant devant leurs propriétés pour des raisons de confort.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la vente de terrain communal devant certaines propriétés et fixe le prix comme suit : 1 700 € l'are.

Il est entendu qu'une étude de faisabilité sera réalisée en tenant compte des besoins de la commune en matière d'aménagement de voirie et réseaux.

Les frais de bornage et de notaire liés à cette vente seront intégralement à la charge de l'acquéreur.

* SUPPRESSION STRUCTURES C.C.A.S. ET CAISSE DES ÉCOLES :

Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune doit procéder à la réalisation d'un bilan social pour toutes les structures liées à la collectivité. (Commune - CCAS - Caisse des écoles). Les structures CCAS et CAISSES DES ECOLES apparaissant encore dans l'application de saisie des différents bilans sociaux, il convient de déclarer leur dissolution auprès des services de la Préfecture, de l'INSEE et du Centre de Gestion afin de les informer qu'aucun bilan social ne sera déposé et afin que ces structures n'apparaissent plus en défaut. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider la dissolution de ces structures.

* INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

* Des vols ou des tentatives ont été constatées ces dernières semaines. La gendarmerie s'est déplacée au village et invite les habitants à rester vigilants.

* Résultats des élections des 20 et 27 juin 2021 (canton de Héricourt 1) : Départementales : Marie-Claire FAIVRE et Jean-Jacques SOMBTHAY (remplaçants : Catherine FORTES et Vincent SCHIESSEL) sont élus au second tour de scrutin. Régionales : la liste de Marie-Guite Dufay (DVG) est élue au second tour.

* Chambre d'Agriculture : une réunion publique sera organisée par le Conseil Départemental et la Chambre d'Agriculture concernant la procédure d'aménagement foncier sur Frédéric-Fontaine.

* La régularisation de l'acquisition définitive du « Chemin des Etangs » par la Commune sera réalisée prochainement.



⇒ **SMICTOM** : Les dates de ramassage des sacs jaunes sont les suivantes (JEUDIS en semaines A) : 30 septembre - 14 octobre - 29 octobre - samedi 13 novembre - 25 novembre - 9 décembre - 23 décembre. - Merci de sortir vos sacs la veille au soir -

⇒ **ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES** : Nous vous communiquons ci-après la liste des assistantes maternelles agréées en 2021 pour la Commune de Frédéric-Fontaine :

M^{me} DESEVAUX Virginie (8 rue de la Fontaine du Prince),
M^{me} CHIPEAUX Bernadette (2 chemin de la Fontaine de Paris),
M^{me} ERNESTI Ghislaine (12 rue des Champs de la Halle).

⇒ **ÉTAT CIVIL** : Naissance de la petite Elena le 29 Juillet 2021 à Trévenans, de Élodie MASSON & Alexandre CLERC. La Municipalité présente ses félicitations aux parents.

Naissance du petit Adrien le Mercredi 15 Septembre 2021 à Trévenans, de Delphine CHIPEAUX & Nicolas SAGLIBENE. La Municipalité présente ses félicitations aux parents.

⇒ **REMERCIEMENTS** : La Municipalité souhaite vivement remercier ici tous les habitants qui tondent et/ou arrosent les jardinières & massifs des espaces verts communaux. Merci également aux bénévoles de la journée « Fleurissement » du 31 Juillet ainsi qu'aux participants à l'opération « Nettoyons la Nature » du 25 Septembre dernier.

⇒ **DISTILLATION** : L'atelier de distillation sera ouvert au public à partir du Vendredi 1^{er} Octobre 2021. Les inscriptions pour les locations se font en Mairie (aux heures d'ouverture du Secrétariat).

Bonjour à toutes et tous,

Voilà l'été 2021 qui s'achève, la vie sociale reprend mais nous devons collectivement être vigilants, nous n'avons pas encore « terrassé » ce virus qui prend des formes mutantes inquiétantes.

Seule la vaccination de tous permettra de retrouver notre liberté.

Plusieurs vols ont été commis sur la commune, début septembre, soyez vigilants, n'hésitez pas à prévenir la mairie ou la gendarmerie pour n'importe quel fait.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Cordialement, le maire, Vincent Schiessal.